Hector Guyot fut aussitôt mis en état d'arrestation et conduit à la prison de La Madeleine, en attendant son transfert à Lille. Pendant ce temps, on faisait prévenir M. Champenois, médecin, qui arriva peu d'instants après, et qui constata, en outre des nombreuses blessures que la victime porte à la tête et qui semblent être causées par les coups de pied et de poing qu'elle a reçus, une fracture de l'os frontal ; d'après l'homme de science, c'est cette blessure qui paraît avoir occasionné la mort ; mais a-t-elle été faite après la rentrée des deux personnes à leur domicile, ou avant ? C'est ce que l'enquête établira.

En tout cas, il est probable que l'autopsie sera pratiquée, afin d'établir les véritables causes de la mort de la femme Deguenne. Guyot, qui paraît effrayé des résultats de sa brutalité, a répondu avec assez de calme à toutes les questions qui lui ont été posées par M. le commissaire de police, qui continue l'enquête.

Les fêtes du Vieux-Lille. — Dimanche après-midi, la sortie du cortège cavalcade organisé par la société des fêtes du Vieux-Lille, a été relativement favorisée par le temps. L'ensemble du cortège a été fort réussi. Il se composait de six groupes. Sur tout le parcours, une foule compacte était massée.

Partout le public a été satisfait de ce cortège et s'est montré très satisfait des efforts tentés par le comité des quartiers de Lille pour organiser les sorties de ce genre. Le soir des illuminations avaient été préparées sur divers points et des bals avaient été organisés.

La course Lille-Boulogne. — C'est dimanche que s'est ouverte cette intéressante épreuve, dont le trajet comptait environ 128 kilomètres. Cinquante-six coureurs se trouvaient réunis le matin, avenue Mathias-Delobel, où le signal du départ devait être donné.

Il est six heures et un quart quand le coup de pistolet, signal du départ, est tiré par M. G. Nadaud. M. de la Touche tient le chronomètre en main.

Le départ s'effectue en bon ordre, pas de chute ni d'incident. Nous apercevons dans le commun des maillots quelques uniformes, un chasseur, un zouave, etc.

L'arrivée a eu lieu sur le boulevard Daunard à Boulogne. Une foule nombreuse attendait les coureurs et des cyclistes s'étaient rendus au-devant d'eux et formaient escorte aux premiers arrivants.

Voici l'ordre d'arrivée des 20 premiers concurrents : 1er, Désiré Delansorme, 11 h. 47; 2e, Maurice Garin, 11 h. 47 1/5; 3e, Fremaux; 4e, Marchand; 5e, Juillet; 6e, Villade; 7e, Honnrée; 8e, Oberle; 9e, Oswald; 10e, Chouder; 11e, Engel; 12e, Aubin; 13e, Maqueron; 14e, Macquet; 15e, Leplat; 16e, Dubois; 17e, Macquart; 18e, Remi; 19e, Fiecq; 20e, Fourcroy.

La distribution des prix a eu lieu au Casino et a été suivie d'un banquet très animé.

CE QUE SERA L'EXPOSITION DE 1900

SA CLASSIFICATION

Voici une nouvelle qui intéresse tous ceux qui se préoccupent de l'*Exposition de 1900* : le projet de classification des produits est terminé et la grande Commission va se réunir aujourd'hui pour l'examiner. Ce fait est fort important, puisque du mode de classification dépend le succès d'une Exposition universelle.

C'est en effet le programme d'après lequel les ingénieurs et les architectes se livrent à toutes les fantaisies de leur imagination; c'est de là que dépend aussi le plus ou moins grand nombre d'adhésions d'exposants. On ne saurait trop répéter que si une Exposition universelle doit, par ses dispositions et ses attractions, plaire à la foule des visiteurs, elle doit, pour être complète, satisfaire également ceux qui exposent leurs produits.

Examinons donc comment le commissaire général et le Comité des directeurs ont procédé à l'égard de cette importante annexe du *règlement général*, la classification.

Lorsque M. Alfred Picard et son comité de direction eurent arrêté le principe du groupement rationnel dont nous avons parlé dans un précédent article, ils firent ce qu'ont fait leurs prédécesseurs et ce qu'on doit toujours faire : ils réclamèrent le concours des hommes les plus compétents dans toutes les branches des connaissances humaines et de ceux qui, comme exposants, devaient être intéressés à la réussite de l'Exposition.

Lorsque le Comité avait à décider la constitution d'un groupe ou d'une classe, il demandait à ceux-là mêmes qui devaient en être les exposants ou les organisateurs de l'aider à en déterminer l'étendue et les limites.

Faut-il citer les noms des hommes éminents qui apportèrent leur concours dévoué à cette tâche si délicate ? Mais ce sont les jurés, les lauréats et les membres des Comités des groupes de nos précédentes Expositions.

Nous relevons parmis les noms des cent cinquante personnes consultées :

Les directeurs des ministères de l'agriculture, de l'instruction publique et de l'intérieur, MM. Tisserand, Daubree, Liard, Rabier, Buisson, Roujon, Monod; pour la guerre et la marine, le général Derrécagaix, M. Clément; les docteurs Brouardel, Nélaton, Berger, Richet, M. Léon Say, pour les sucres; Siberiaux, MM. Belin, Fouret, Champenois, Dehaître, Vidal, Choquet, Delagrave, Collin, Thibouville, Lamy, Germain Bapst, Nutter, Gerard, de Foville, etc.

Puis, pour les industries et procédés techniques, le professeur Hirsch, le commandant Ply, Mascart, de l'Institut, les ingénieurs Collignon, Clerault, Perignon, Daymard, Martelet, le commandant Renard, Gaston Tissandier.

Parmi les industriels, citons au hasard : MM. Didron, Follot, Meynard, V. Legrand, Braquenié, Neveu, Paul Duché, la chambre syndicale des miroitiers, Legrand, Lebmitz, le professeur Imbs, Denis Persoz, Waddington, Simonnot-Godard, Jourdain, Godillot, Poullain, Guerlain, Darblay, Choquet, Marmise, Falize, Garnier, Colin, Nadalis-Bandot, Hayen, Leduc, Lefebvre, etc., etc.

C'est donc le produit de cinq mois d'un incessant labeur qui va être soumis à la Commission supérieure de l'Exposition de 1900.

Cette *Commission*, qui compte 127 membres choisis parmi l'élite scientifique, artistique et industrielle de la nation, a pour président le ministre du commerce, et vice-présidents les ministres de l'agriculture et de l'instruction publique, ainsi que le commissaire général. La presse y est représentée officiellement par MM. Hervé-Mézières, Banc et Léon Brière. La tâche d'un commissaire général, au point de vue de la classification, devient de jour en jour plus lourde, en présence de l'infinie division des métiers.

Si par la *multiplication des classes* on facilite la tâche des jurys composés de spécialistes, en revanche on fait disparaître les aperçus d'ensemble : d'autre part un groupement trop condensé rend le recrutement d'un jury compétent presque impossible : puis les diverses branches de production ne se séparent pas nettement et il est parfois difficile d'attribuer un objet à une classe ou à une autre.

En 1900, il y aura dix-sept groupes subdivisés en cent dix-sept classes.

Le premier groupe sera celui de l'*Education et de l'Enseignement* : c'est par là que l'homme entre dans la vie, c'est aussi la source de tous les progrès.

Ce premier groupe renfermera l'enseignement à ses trois degrés : primaire, secondaire, supérieur, puis les enseignements artistique, agricole, industriel, commercial. Chaque classe contiendra le matériel et les résultats obtenus.

Le second groupe comprend les grands efforts du génie humain : *les Œuvres d'Art*.

Ici, une grosse innovation : la paix, est faite entre la peinture à l'huile et la peinture à l'eau, dont les rivalités ont été si souvent chantées dans les complaintes d'atelier; une seule classe renfermera toute la peinture et le dessin; les autres classes contiendront la gravure et la lithographie, la sculpture et les pierres taillées, l'architecture.

Le groupe suivant est consacré aux *Instruments et Procédés généraux des Lettres, des Sciences et des Arts*.

Cette rubrique est une petite révolution ou plutôt une sérieuse réforme; ce nouveau groupe remplace l'ancien groupement bâtard et un peu incohérent du matériel des Arts Libéraux.

Avec la typographie, la photographie et la librairie, ce groupe renfermera les instruments de précision, les instruments de musique et une nouvelle classe appelée à un grand succès : le matériel des théâtres.

La *Mécanique générale* suivra ensuite avec les moteurs fixes et les machines-outils. En 1889, l'*Electricité* faisait déjà éclater le cadre trop étroit d'une classe : en 1900 la reine du siècle aura son groupe, le cinquième, et ce sera là un des clous de la future Exposition.

Le sixième groupe consacré au *Génie civil et aux Moyens de transport*, nous montrera avec les travaux d'art tous les véhicules, depuis le chemin de fer jusqu'aux ballons, en passant par la carrosserie et les bateaux.

Les quatre groupes suivants sont réservés à l'*Agriculture* sous toutes ses formes, matériel agricole, produits agricoles, alimentaires ou non alimentaires.

Là encore, une réforme à signaler : précédemment, on plaçait les produits d'origine animale (graisse, lait, beurre, fromage, œufs) dans le groupe de l'alimentation; M. Picard, d'accord avec M. Tisserand, a rendu ces objets à la ferme qui les produit.

Vient ensuite l'horticulture, puis, l'avant-dernier des quatre groupes agricoles, contenant les forêts, la chasse et ses produits et ses armes, la pêche avec ses engins et ses poissons; enfin, le dernier groupe de l'agriculture, *les Aliments*.

Les Mines et la Métallurgie forment le onzième groupe.

Le douzième groupe contiendra la *Décoration des édifices et le mobilier*.

La première classe de ce nouveau groupe est consacrée à la Décoration fixe, menuiserie, sculpture et moulure, ferronnerie, peinture, mosaïque, céramique appliquée. Seuls, les vitraux ont une classe spéciale dans ce groupe: MM. les peintres-verriers vont être satisfaits : ils ne seront plus mêlés comme jadis avec des fabricants de bouteilles et de verres à boire.

Il paraît cependant qu'ils élèvent de nouvelles prétentions : l'artiste peintre de vitraux veut se séparer du peintre-verrier qui a un atelier et fait faire les vitraux par des praticiens ; décidément, ils sont justiciables ?

Enfin, le groupe renferme également les classes des papiers peints, des tissus d'ameublement, de la céramique, de la verrerie, du chauffage et de la ventilation.

Le treizième groupe, *Fils, Tissus et Vêtements*, ne compte pas moins de neuf classes.

Au quatorzième groupe, se place encore une innovation causée par les progrès incessants de la science : la fée Electricité a son groupe, la puissante *Chimie* aura le sien, qui comprendra, en outre de la chimie pure, la fabrication du papier, la tannerie, la *parfumerie, etc.*

Le commissaire général a oublié une classe, la chimie anarchiste, à moins qu'il ne l'ait classée au matériel de guerre.

Le quinzième groupe renferme les *Industries diverses*, coutellerie, orfèvrerie, bijouterie, pâteterie, etc. L'*Economie sociale*, l'*Hygiène* et l'*Assistance publique* font du seizième groupe l'un des plus importants au point de vue scientifique.

Enfin, c'est dans le dix-septième et dernier groupe que le commissaire général relègue les *Armées de terre et de mer* ; c'est la conséquence logique du choix du premier groupe. En tête; la vie; la jeunesse, l'instruction; à la fin, la guerre, la mort.

Voilà dans ses grandes lignes le plan que la Commission supérieure va être appelée à examiner ; certains points seront peut-être modifiés, car quelle est l'œuvre humaine parfaite dans ses moindres détails? Le projet n'en restera pas moins une œuvre remarquable, et je ne peux que citer ici le jugement que portait l'un des plus éminents directeurs de l'Exposition sur M. Alfred Picard : « C'est un des cerveaux les plus puissants de ce siècle. »

Les modifications apportées par la Commission supérieure seront d'autant moins grandes que beaucoup de ceux qui ont été consultés pour ce travail préparatoire sont membres de la Commission.

Dans quelques jours l'Exposition de 1900 aura ses bureaux constitués et installés, le concours s'ouvrira et l'année 1895 verra le plan définitif arrêté et les travaux commencés.

Il ne faut pas s'y tromper, un vent de curiosité a déjà passé sur Paris, et malheur à l'agent voyer qui se risque à arpenter au Champ de Mars ou à l'esplanade des Invalides; les badauds se rassemblent devant son alidade et l'empêchent de viser son point de mire en lui demandant anxieusement : « Est-ce pour l'exposition de 1900?»

Concerts et Spectacles

Hippodrome Roubaisien

GRAND THÉATRE

DIMANCHE 17 JUIN, à huit heures un quart

DUPUIS

et la Troupe des VARIÉTÉS de Paris

DANS LES

TRENTE MILLIONS DE GLADIATOR

DE LABICHE

Location ouverte chez M. Jubé-Hertogh.

PETITE CORRESPONDANCE

Nous prions l'*abonné qui* croit avoir trouvé le moyen d'empêcher la fraude de vouloir bien nous faire connaître son nom et son adresse.

NORD

L'affaire Tremblié. — *Départ de Mme Farbos pour Dunkerque.* — Mme Farbos, la femme de la victime présumée de Jean Tremblié, a quitté Borbeaux, samedi soir, se rendant à Dunkerque, où elle est appelée par le juge d'instruction. Mme Farbos aura à se prononcer sur la provenance des vêtements trouvés dans les malles de Tremblié, et qui paraissent avoir appartenu à son mari; il est probable qu'elle sera confrontée avec le fraudeur, qu'elle connaît tout particulièrement pour l'avoir reçu souvent chez elle.

Un drame à Dorignies. — Le nommé Frédéric Riès, cordonnier, a tenté samedi, vers deux heures de l'après-midi, de tuer sa femme à coups de revolver. La malheureuse, atteinte par trois projectiles, a été blessée assez grièvement, mais néanmoins, ses jours ne sont pas en danger.

PAS-DE-CALAIS

Un drame dans une caserne à Saint-Omer. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, à la caserne de la Barre, le caporal clairon Bénard, cantinier, âgé de 45 ans environ, qui était malade depuis une quinzaine de jours, se levait précipitamment et, devenu subitement fou, déclarait à sa femme qu'il allait la tuer. Il descendit alors du logement qu'il occupait à la cantine en proférant des paroles violentes et des menaces contre sa malheureuse femme, criant encore qu'il allait chercher une arme pour la tuer.

Mme Bénard, affolée, et entendant son mari remonter, se précipita vers la fenêtre et vint tomber sur le sol de la hauteur du deuxième étage. Elle put se relever, bien qu'elle eût une plaie affreuse au côté gauche de la tête, et frapper à la porte de la chambre d'un sous-officier, immédiatement. Bénard fut mis en cellule, en attendant son transport à l'hospice. Le malheureux est atteint de la folie alcoolique. Quant à sa femme, elle est soignée par ses parents. La blessure de la victime, quoique grave, ne met pas ses jours en danger.

LA BATAILLE DE TOURCOING

DU 18 MAI 1794

Conférence prononcée à la Société de Géographie de Tourcoing, le 18 mai 1894, par M. A. Merchier, professeur d'histoire au Lycée de Lille, chargé des cours préparatoires à Saint-Cyr. Une jolie brochure, avec cartes. **Prix : 1 Franc.** En vente aux bureaux du journal, à Roubaix et à Tourcoing. Cette brochure est en vente également chez tous les libraires et aux débits de tabacs de la Grande-Place, de la rue d'Anvers et de la rue des Poutrains, à Tourcoing.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du dimanche 10 juin.* — Pierre Delobel, rue Gadeau 107. Madeleine Decle, rue de l'Industrie 135. — Germaine Baesens, rue de la Perche impasse du Midi 11. — Blanche Balcaen, rue Beaurewaert cour Benard 4. — Jeanne Vanderbrigghe, rue Decrème, cour veuve Degrick 4. — Emile Bourgois, impasse Nibelhodonoor cour Dupont 5. — Rachel Devallée, rue de Lannoy 67. — Alphonse Noppe, rue Bourgelat fort Cordonnier 23. — Victor Derayenaere, rue Beaurewaert cour Tonneau 7. — Pierre Vleghe, rue de Rome cour Rogier 3. *Publications de mariage.* — *Louis Dekeyser, 23 ans, débourreur, Grande* Rue, et Mélanie Cuypers, 22 ans soigneuse, rue d'Avelghem examinet de la Guinguette. — Louis Van Bellinghem, 22 ans tisserand, rue de l'Epeule 232, et Marie Lemon, 22 ans ménagère, rue de Rome cour Rogier 3. — Jules Fontaine, 28 ans jardinier, à Wattrelos, et Louise Delbecque, 31 ans sans profession, boulevard de Strasbourg 214. — *Henri Hespel, 31 ans* employé de commerce, rue de Lenze, et Henriette Vandersteen, 30 ans ménagère, rue Jacquart 137. — Edmond Vandenberghe, tisserand, à Roubaix, et Berthe Merlin, couturière, à Courtrai. — Jean-Baptiste Balcaen, 23 ans, ouvrier, rue des Anges 53, et Marie Dumoulin, 25 ans tisserande, rue de France cour Chevalier 5. — Hippolyte Bombeck, 29 ans, peintre, rue de France 108, et Amandine De Vulder, 27 ans lessiveuse, rue de France 108. — Gustave Lefèvre, 21 ans peigneur, rue d'Lena maison Louis Tiers, et Marie Bruyseraede, 21 ans coupeuse de velours, rue de Tourcoing cour Flipo 6. — Zephir Forest, 22 ans employé de commerce, à Roubaix, et Anna Lamourette, 25 ans piqueuse, à Tourcoing. — Gustave Labbens, 22 ans mécanicien, rue Decrème 76, et Marie Dubar, 19 ans dévideuse, rue de Lille impasse des Arts 9. — Hector Vanhove, 28 ans domestique, rue St-Louis 65, et Angèle Lesaffré, 25 ans, tisserande, rue St-Louis 33. — Henri Vanelslande, 28 ans garçon brasseur, à Wervicq, et Maria Lefebvre, 38 ans ménagère, rue du Tilleul 3. — Léon Her, 35 ans maçon, rue de la Balance 44, et Zulma Castel, 43 ans journalière, rue de la Balance 42. — Jean-Baptiste Lommaert, 28 ans tailleur d'habits, à Roubaix, et Jeanne Levêque, 25 ans domestique, à Aubencheul-sous-Bois. — Jean-Baptiste Parton, 29 ans horloger, Grande Rue 4, et Marie Denys, 30 ans cabaretière, rue de la Providence 22. — Charles Deroubaix, 23 ans apprêteur, rue de l'Epeule cour veuve Langre 2, et Marie De Grave 23 ans piquetière, rue Jacquart 147. — Clotaire Maton, 26 ans sellier, rue Hellmann 14, et Eugénie Lecomte, 25 ans journalière, rue de Bethune 6. — Joseph Mondet, 23 ans dresseur, rue des Parveneux 104, et Marguerite Colman, 33 ans piquetière, rue Malplaquet 23. — *Jules Millet, 27 ans* graisseur, rue de la Fosse-aux-Chênes cour Simsoilez 3, et Elise Branquart 21 ans peigneuse, rue de la Fosse-aux-Chênes cour Simsoilez 3. — Henri Delepoutre, 25 ans employé de commerce, rue d'Isly 52, et Irma Billet, 23 ans tailleuse, rue des Longues-Haies 171. — François Vanassche, 26 ans tisserand, boulevard Gambetta 106, et Adèle Fasin, 25 ans bambocheuse, boulevard Gambetta 106. — Fidèle Isaac, 33 ans garçon de magasin, à Arras, et Adèle Nédoncelle, 26 ans femme de chambre, à Roubaix. — Gilbert Choquereaux, 25 ans ourdisseur, rue du Tilleul maison Verlin, et Adèle Lefebvre, 23 ans bobineuse, rue Montgolfier 14. — *Augustin Marceaux, 51 ans rentreur à Wattrelos et Victo*rine Vanneste, 33 ans cabaretière, Grande Rue 397. — *Déclarations de décès.* — Henriette Lempereur, 1 an 5 mois, rue Decrème cour Vanrobaeys 1.

CONVOIS FUNÉBRES & OBITS

Un obit solennel sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 12 juin 1894, à 10 heures, pour le repos de l'âme du Révérend Père l'ROUVOST, de la Congrégation du Très-Saint Rédempteur, supérieur de la maison de Montauban, décédé dans sa chère communauté, le 16 mai 1894, à l'âge de 77 ans. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré au Maître Autel de l'église Saint-Sépulcre, le mardi 12 juin 1894, à 9 h. 1/2, pour le repos de l'âme de M. Bonaud-Henry DELAPLACE, ex-négociant en horlogerie, époux de Dame Angèle GRYSONPREZ, décédé à Roubaix, le 14 mai 1894, dans sa 57e année, administré du Sacrement de l'Extrême Onction. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX

5, RUE DU CHATEAU, 5

Séances des 9 et 10 juin 1894

DÉSIGNATION DES CAISSES		VERSEMENTS nombre	VERSEMENTS nouv. livrets	VERSEMENTS SOMMES	REMBOURS nombre	REMBOURS sommes
Roubaix	Samedi	111	15	12 155 »	40	20 817 30
	Dimanche	285	50	52 559 »	43	15 436 11
Lannoy		43	4	3 685 »	14	3 993 01
Croix		7	1	870 »	10	6 302 83
Wattrelos		75	20	4 340 »	15	7 690 85
Ascq		6	1	25 »	1	100 »
TOTAUX		431	67	88 413 »	130	54 386 99

Les opérations du mois de juin sont suivies : A Roubaix : par MM. A. Motte et A. Pennel, directeurs ; et MM. Truffaut-Wattine et *L. Gautier*, directeurs-adjoints. A Lannoy, par M. Mulliez-Dewailly. A Croix, par MM. A. Nedonsel et J. Delesclusse. A Wattrelos, par MM. J. B. Delehambre et Hien Seynave. A Ascq par MM. L. Verdière et J.-B. Cruecq.

Le Caissier, PRÉMONT.

BELGIQUE

Mouscron. — *Une triple extradition.* — Dans la matinée de dimanche, vers huit heures, la gendarmerie de Tourcoing a remis entre les mains de la gendarmerie de Mouscron, trois extradés, sur la demande du parquet belge.

Le premier, Prosper Ponchaux, journalier, né à Wiers, et âgé de trente-cinq ans, est prévenu d'un vol qualifié, commis à son lieu de naissance, le 6 juillet 1888. Le second est un voyageur de commerce, du nom d'Edgard Everaert. Né à Courtrai, le 13 juin 1867, il s'est rendu coupable, à son dernier domicile, à Laeken, d'escroqueries, de détournements, et d'un vol domestique. Le dernier enfin est né à Oostacker, le 21 juillet 1872; il se nomme Adrien Loef, et est inculpé de plusieurs vols de marchandises, par escalade et effraction, dans des wagons de chemin de fer, à la gare de Deynze. Ils ont, tous les trois, été écroués provisoirement à la prison de Courtrai.

Mont-à-Leux. - *Triduum en l'église Saint-Antoine de Padoue.* — Dimanche, à quatre heures de l'après-midi, a commencé, en l'église Saint-Antoine-de-Padoue, à Mont-à-Leux, le Triduum solennel en l'honneur du patron de la paroisse.

A neuf heures et demie du matin, avait été célébrée la grand'messe, suivie de la procession. Celle ci a parcouru les principales rues de la localité, qui avaient reçu, pour la circonstance, une décoration du meilleur goût. Les groupes les plus remarqués du cortège ont été ceux de Saint-Antoine, de Notre-Dame-de-Lourdes, du Sacré-Cœur, du Saint-Sacrement. La fanfare « Sainte-Cécile », de Mont-à-Leux, prêtait son obligeant concours.

L'ostensoir était porté par M. l'abbé Jacquemart, curé de la paroisse. Les conseillers communaux qui habitent la paroisse, les marguilliers et de nombreux adorateurs, suivaient le dais, tous un cierge à la main.

Les vêpres et le salut solennel ont été chantés par le « Cercle de la Sainte-Famille », de *Roubaix. Une foule* compacte et recueillie remplissait l'église, ornée comme aux jours des grandes fêtes.

Pendant le salut, le R. P. Jules, de l'ordre des Récollets, du couvent de Montignies-sur-Sambre, est monté en chaire pour prononcer le *sermon de circonstance*. Après avoir commencé par dire qu'une courte prière, partant d'une âme croyante, suffisait pour obtenir les grâces de Saint-Antoine de Padoue, le vénérable prédicateur a raconté en détail la vie de celui ci. Nous nous contenterons d'analyser les *principaux passages* de cet éloquent panégyrique.

Saint-Antoine naquit vers l'an 1195, c'est-à-dire à la fin du XIIe siècle, de parents d'une très haute noblesse. L'illustration de sa famille l'appelait à occuper plus tard une *brillante situation dans le monde*. Il fut élevé sur les genoux d'une mère chrétienne, qui l'apprit, dès sa plus tendre enfance, à aimer Dieu.

Tout jeune encore il était confié aux soins d'un chanoine de la cathédrale de Lisbonne, dont il recevait une *instruction des plus complètes, en même temps que des* enseignements religieux, qui influèrent sur lui d'une façon définitive.

Dès l'âge de quinze ans, il entrait comme novice chez les Pères de Saint-Augustin, où il ne tarda pas à se faire *remarquer par son ardeur au travail, et sa piété exem*plaire. Déjà il nourrissait en germe l'idée d'évangéliser et de convertir les peuplades sauvages.

Ayant eu un jour le bonheur d'entendre cette parole : « Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme ? » il quitta à tout jamais, poussé par une vocation secrète, parents, amis et puissantes relations, et dit adieu au monastère de Saint-Augustin, pour entrer dans l'ordre de Saint-François d'Assises. Peu de temps après, il partait en mission de l'autre côté de l'Océan, et revenait *en Espagne au bout de longues années*, pour gagner ensuite la France.

Un naufrage sur les côtes de Sicile lui procura l'occasion de se rendre à Assises, où siégeait le chapitre général de l'ordre de Saint-François. On l'y retint, et sa haute science le fit remarquer de ses supérieurs, qui lui donnèrent une place parmi eux.

La vie de Saint-Antoine ne fut pas de longue durée, car il mourut à trente-six ans. Les miracles qui se produisirent sur son tombeau rendirent sa mémoire célèbre dans toute la chrétienté.

Après ce magnifique sermon, un « Tantum ergo », harmonisé par plusieurs voix, a été interprété supérieurement par le « Cercle de la Sainte-Famille », et la cérémonie a pris fin, à cinq heures et demie, par la *bénédiction solennelle du Saint Sacrement.*

— *Le festivoil de la ducasse.* — A l'occasion de la ducasse, un fort joli festival avait été organisé, dimanche après-midi, à Mont-à-Leux, et toutes les maisons s'étaient pavoisées à l'envi aux couleurs nationales.

La réception officielle des sociétés musicales et chorales qui devaient se faire entendre, a eu lieu, à cinq heures et demie, chez MM. Coppenolle frères, dans l'ordre suivant : la « Fanfare Sainte-Cécile », de Mont-à-Leux, directeur M. Dernyck; l' « Union des Trompettes », de Wattrelos, *directeur M. H. Steux* ; la « *Philharmonique* Sainte-Cécile », de Mouscron, directeur M. E. Colin ; la « Fanfare franco-belge », de Mont-à-Leux, directeur M. E. Verhelle ; la « Renaissance Chorale », de Wattrelos, directeur M. Convreur ; l' « Harmonie Royale », de Mouscron, *directeur* M. Masurel.

Après les vins d'honneur, les six sociétés, formées en cortège, ont parcouru les principales rues du village, au son d'entraînants pas redoublés, pour se rendre ensuite au kiosque dressé à leur intention. Chacune d'elles a exécuté successivement deux morceaux, aux applaudissements répétés d'une nombreuse assistance. La dernière audition était terminée à huit heures et demie.

Tournai. — *La procession du sacre de l'église Saint-Piat.* — La procession annuelle de la paroisse Saint-Piat, est sortie dimanche, vers neuf heures et demie, avec tout l'éclat des années précédentes, et en suivant l'itinéraire habituel. A toutes les fenêtres flottaient des bannières multicolores, et plusieurs magnifiques reposoirs avaient été installés sur le parcours.

Deux groupes de jeunes filles se faisaient remarquer dans le cortège : celui de la statue de N.-D. du Sacré-Cœur, appartenant aux Sœurs Clarisses, et celui de N.-D. des Anges, des Sœurs de la Providence. Les garçons étaient représentés par les groupes de l'école Saint-Louis, du Sacré-Cœur, du Saint-Sacrement et de la Sainte-Enfance.

Le drapeau de Saint-Hubert, œuvre d'art des paroissiens de Saint-Piat, attirait l'attention par son luxe exceptionnel. L'ostensoir était porté par M. le chanoine Coppin, supérieur du séminaire. La « Fanfare Saint-Joseph » avait bien voulu prêter son concours à cette imposante solennité.

Le roi et le « mouvement socialiste chrétien. » — Le *Patriote* dément catégoriquement les paroles prêtées au roi des Belges par un journal de Paris qui avait dit que le roi, s'adressant à l'abbé Dubois, de Liége, aurait exprimé son mécontentement au sujet du « mouvement socialiste chrétien » dont le siège est dans le diocèse de Liége. L'abbé Dubois, dans une lettre adressée à la *Gazette de Liége*, affirme que le récit du journal français est inexact.

Le Roi à l'Exposition d'Anvers. — Le Roi s'est longuement entretenu, hier, à l'Exposition d'Anvers, avec les peintres français Puvis de Chavannes, Bougereau et Cazin, qui étaient venus de Paris pour assister à la visite royale. Les artistes français ont reçu ensuite, au Vieil Anvers, le plus cordial accueil de la part des artistes belges.

Anvers. — L'agitation anti-protectionniste prend de grandes proportions à Anvers. Un nouveau meeting auquel assistait une foule considérable a eu lieu hier après-midi. Plusieurs orateurs ont reproché aux représentants d'Anvers de n'avoir pas répondu à l'appel des organisateurs du meeting. Un ordre du jour protestant énergiquement contre les droits d'entrée, réclamant des dégrèvements maritimes et protestant contre l'attitude du gouvernement, a été adopté par acclamation.

L'affaire mystérieuse d'Anvers. — Un correspondant donne certains renseignements, au sujet de quelques-unes des dernières dépositions reçues par M. le juge Hayoit. M. Passenbrinder a déclaré à ce magistrat que Mme Joniaux avait demandé à lui emprunter une somme de 5.000 francs, sous prétexte qu'un membre de la famille de son mari avait commis des faux en écriture et qu'elle devait sauver son honneur et celui de toute la famille.

La déposition de M. le colonel du génie Sloops fait l'objet de la conversation de quelques initiés. Cet honorable officier, contrairement à ce que certains journaux ont dit, n'a pas vu Mme Joniaux tricher au jeu, mais il a vu quelqu'un de sa famille qui se trouvait derrière l'adversaire de l'inculpée, faire un signe à celle-ci, pendant que la partie était engagée.

Mons. — *Les fêtes de Roland de Lassus.* — La ville de Mons va célébrer, par des fêtes brillantes, le troisième centenaire de l'illustre musicien Roland de Lassus.

CHRONIQUE VÉLOCIPÉDIQUE

Un match d'honneur au vélodrome Lillois entre MM. Delespierre et Accou. — *Victoire de M. Jules Delespierre, champion roubaisien.* — Hier, de la course du championnat roubaisien qui eut lieu le 14 mai dernier, sur la piste du jardin de Barbieux, un regrettable accident se produisit : M. Adolphe Accou, membre du *Cercle vélocipédique Roubaisien* fut une chute au début de la course, le mettant dans un état d'infériorité vis-à-vis de son concurrent, M. Jules Delespierre, membre du *Sport vélocipédique Roubaisien*. Comme l'épreuve n'avait pu être jugée, le jury décida qu'un match d'honneur serait couru le dimanche 10 juin au vélodrome Lillois ; que ce match comprendrait 2 courses, la première de 1200 mètres soit 3 tours de piste, la seconde de 30 kilomètres, 75 tours.

Hier donc, comme il avait été annoncé, ces deux épreuves ont eu lieu au Vélodrome Lillois. Des trois heures, un public nombreux composé exclusivement de Roubaisiens envahit les tribunes. A trois heures et demie on peut évaluer à trois mille le nombre des spectateurs avides d'assister à ce tournoi d'honneur qui doit décider de la valeur des deux coureurs. Le jury se compose de MM. Maurice Pérez, président du *Sport Vélocipédique Roubaisien*, Théodore Vienne, président du *Cercle Vélocipédique Roubaisien*, et Baert, directeur du Vélodrome. MM. Ranson, d'Amiens, chronométreur officiel ; Michelet, directeur de la *Pedale Amusante*, juge à l'arrivée ; Derreumaux, pointeur.

A quatre heures précises, le départ *lancé* est donné pour la première épreuve, de 1200 mètres. M. Accou mène la moitié du premier tour et se laisse ensuite dépasser par M. Delespierre. Au dernier tour, Accou *embraie* au premier virage et gagne d'une longueur et demie sur son concurrent. Au dernier virage Accou qui tenait la corde, *coupe* la piste dans toute sa largeur, empêchant Delespierre de passer. Devant cette irrégularité, M. Delespierre s'arrête. Des protestations unanimes s'élèvent dans le public, prenant fait et cause pour Delespierre.

Notre impartialité nous empêchant de juger s'il y a eu ou non une tactique ou un *démarrage fausse*, nous nous contentons de reproduire textuellement le procès-verbal officiel de l'administration du vélodrome ainsi conçu : « *Accou embraie 200 mètres avant la fin mais un mauvais virage fait par ce dernier empêche Delespierre de passer et l'arrivée s'effectue au milieu des plus vives protestations du public, qui ne ménage pas ses ovations à Delespierre. Le jury se réunit aussitôt pour étudier la réclamation de Delespierre et décide que l'épreuve ayant été irrégulière, va être recommencée. Cette décision affichée est accueillie par des applaudissements nourris.* »

La première manche recommence aussitôt. Au troisième tour final Delespierre, qui est en tête, emballe avec style, arrivant tout trois longueurs d'avance. Une ovation enthousiaste lui est faite par le public essentiellement roubaisien que ces matchs passionnent au plus haut point. Les 1200 mètres sont faits en 2 m. et 13/5.

Un quart d'heure après cette première épreuve a lieu la deuxième manche qui comporte 30 kilomètres 75 tours de piste. Ce départ arrêté s'effectue à une bonne allure, Delespierre en tête; mais au 3e tour Accou mène le train; au 8e tour Delespierre se replace. Ensuite tous les deux tours les deux matcheurs se remplacent.

Les coureurs ne se lâchent pas. Les 4 kilomètres sont faits en 7 minutes 8 secondes 1/5; les 8 kilomètres en 14'31" 3/5. Au 23e tour les coureurs s'arrêtent. Accou ayant cru s'apercevoir que son pneumatique était crevé. Des conditions stipulaient que les coureurs devaient s'attendre en cas d'accident. Les coureurs repartent aussitôt. Au 31 tour, Accou emballe furieusement. Delespierre surpris démarre aussitôt et le rejoint bientôt. Les 12 kilomètres sont faits en 24'5" 1/5; les 16 kilomètres en 31'52" 3/5; les 20 kilom. en 39'37"; les 24 kilomètres en 47'45"; les 28 kilomètres en 55'8".

*La fin approche, il reste encore trois tours. Les coureurs s'ob*servent et usent de ruse; les deux avant-derniers tours sont menés à une allure très modérée; la sonnerie annonce le tour final. Accou qui est en tête reste un moment sur place au premier virage pour ne pas mener le train. Delespierre fait de même.

Le public se montre alors tout à fait hostile devant cette tactique. Enfin, après quelques minutes d'hésitation, Delespierre prend la tête demarrant supérieurement à une vitesse effrayante et dans un *rush* formidable arrive bon premier au poteau d'arrivée distançant son concurrent d'une quinzaine de mètres. Son arrivée est saluée par les acclamations enthousiastes du public.

Le trajet a été effectué en 59 minutes 53 secondes 1/2. Le dernier tour a été fait en 38 secondes 4/5. Comme nous l'avons annoncé, ces matchs ont eu lieu sans entraîneurs.

Le public qui a escaladé les barrières se rend au quartier des coureurs et félicitant chaleureusement le vainqueur, M. Baert, directeur du vélodrome, offre à M. Delespierre, au nom de l'administration, un bouquet et un superbe bronze. Cette épreuve d'hier classe définitivement de fait M. Delespierre, comme champion Roubaisien. Cette fête vélocipédique toute locale a obtenu un attrait tout spécial et les paris ont été considérables.

TÉLÉS.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — Union fraternelle de Roubaix-Wattrelos. — Résultat du concours de Saint-Denis, de dimanche, organisé chez D. Michel, aux Trois macots, (Crétimer) 489 pigeons lâchés à 7 h. 30, convoyeur L. Petit. 1er prix Hillewart 1p 2e Cœne 3p. 3e Cœne 4p. 4e Dereck. 5e Ducatez 3p. 6e Lemens 2p. 7e Robert 4p. 8e Lecuffer 2p 9e Lefebvre 10e Renard 2p. 11e Dupont 2p. 12e Lefebvre 13e Watteau 2p. 14e Delbar. 15e Salembier 2p. 16e Lefebvre. 17e Lemmens 2p. 18e Debosschère 4p. 19e Ghysebinck 4p. 20e Hillewart 4p. 21 Salembier. 22e Cœn. 23e Alois.. 24e